



Nombre de conseillers en exercice : 33
Votants : 33
Abstentions :
Pour : 33
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt trois, le 03 avril à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 mars 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSÉ
Noëlle CORNO
Laurent GODET
Muriel DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINE
Frédéric CHATELLIER
Claude LEFORT
Denis BRIANT
Anne OLIVIER

Eric NOZAY
Nathalie LEBLANC
Marc FLEURY
Sylvie LAJEANNE
Isabelle LE HEIN
Charlotte PERCHER
Philippe RODRIGUES
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA M'BEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Jean-Pierre GUYONNAUD, Martin MOTTET, Linda DION, Oscar NAVARRO

Avait donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Jean-Pierre GUYONNAUD à Muriel DINTHEER, Martin MOTTET à Noëlle CORNO, Linda DION à Laurent BREZAC, Oscar NAVARRO à Marc FLEURY

Annie LE GAL LA SALLE a été élue Secrétaire de Séance.

SOUTIEN EXCEPTIONNEL DE LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE AUX VICTIMES DU SÉISME EN TURQUIE ET EN SYRIE - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CENTRE CULTUREL DES ALEVIS DE NANTES

DL_2023_04_20

M. Nozay expose :

Le séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie le 6 février dernier est qualifié de "pire catastrophe naturelle en un siècle en Europe", selon l'Organisation mondiale de la Santé.

La secousse de magnitude 7,8, suivie de plusieurs répliques, a tué près de 46 000 personnes et fait 105 000 blessés en Turquie, selon des bilans sans doute incomplets. Elle a également détruit ou condamné 214 000 bâtiments, hauts parfois de plus d'une douzaine d'étages, dans onze des 81 provinces du pays.

Près de 6 000 personnes ont aussi perdu la vie en Syrie.

Les autorités turques estiment que 14 millions de personnes ont été affectées par le séisme, soit un sixième de la population. Parmi elles, 3,3 millions ont dû quitter les zones sinistrées. Près de 2 millions de personnes vivent actuellement sous des tentes ou dans des conteneurs.

La Ville souhaite apporter son soutien aux victimes de ce terrible tremblement de terre en versant une subvention exceptionnelle de 1 500 € au Centre Culturel des Alevis de Nantes, basé à La Chapelle-sur-Erdre, affilié à la FUAF (Fédération des Alevis de France) et à la Confédération des Alevis Européens qui ont mis en place une collecte de dons financiers en solidarité avec les victimes du séisme en Turquie.

Les fonds seront versés directement sur le compte bancaire de l'association. L'objectif étant, avec la collaboration des associations Alevis qui se trouvent en Turquie, en particulier la délégation présente sur place dans la région la plus touchée par le séisme, que les sommes soient distribuées aux personnes qui n'ont pas été aidées par l'Etat ou par un autre organisme.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation réunie le 22 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 1. D'APPROUVER le versement d'une subvention exceptionnelle au Centre Culturel des Alevis de Nantes, pour un montant de 1 500 euros (mandatée sur le compte budgétaire CULT – 041 – 6574831) ;**
- 2. D'INSCRIRE, lors de la prochaine Décision Modificative au budget, les crédits afférents en dépenses sur ce compte budgétaire CULT – 041 – 6574831 ;**
- 3. D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
La secrétaire de séance,


ANNIE LE GAL LA SALLE

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,


FABRICE ROUSSEL